



**PROCÈS-VERBAL DU
CONGRÈS RÉGULIER
D'HIVER DES 21 ET 22
FÉVRIER 2026**

**DE LA COALITION DE RÉSISTANCE POUR L'UNITÉ ÉTUDIANTE
SYNDICALE (CRUES)**

Version à jour en date du 2026-02-20

Lieu

Cégep Garneau, 1660 Boul de l'Entente, Québec, QC G1V 5A2

Dates

21-22 février 2026

Heures

Début: 9h00

Documents utiles pour le Congrès

Statuts et Règlements de la CRUES : <https://crues.org/la-charte/>

Code des règles de procédure de la CRUES : <https://crues.org/code-de-procedures/>

Petit livre mauve de l'ASSÉ

PROPOSITIONS D'ORDRE DU JOUR

Proposition d'ordre du jour formulée par le Conseil exécutif

- 0. Procédures d'ouverture*
 - 0.1 Élection du praesidium*
 - 0.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour*
 - 0.3 Lecture et adoption des procès verbaux*
 - 0.4 Dépôt des avis de motion*
- 1. Entérinement des affiliations*
- 2. Bilan des comités*
- 3. Suivi de la campagne*
 - 3.1. Précision revendications*
 - 3.2. Plan d'action semaine de grève H26*
 - 3.3. Plan d'action long terme*
- 4. Positionnements politiques*
- 5. Élections partielles*
- 6. Traitement des avis de motion*
- 7. Procédures de clôture*

RECONNAISSANCE TERRITORIALE

La CRUES tient à souligner que les terres sur lesquelles ses associations membres sont rassemblé·es aujourd'hui sont situées sur le territoire ancestral non-cédé de la Nation Wendat, le Nionwentsio.

0. Ouverture

Que le congrès soit ouvert à 9:34

Proposé par l'exécutif

Appuyé par SPACA

Adopté à l'unanimité

0.1 Praesidium

Que Istvan Szalai, Alice-Olivier Lefèvre et Alexis Saint-Laurent assurent respectivement l'animation, le secrétariat, le senti et les tours de parole pour le présent congrès. Que Lia assure la traduction pour le présent congrès.

Proposé par l'exécutif

Appuyé par AFESH

Adopté à l'unanimité

0.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

0. Procédures d'ouverture

0.1 Élection du praesidium

0.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

0.3 Lecture et adoption des procès verbaux

0.4 Dépôt des avis de motion

1. Entérinement des affiliations

2. Bilan des comités

3. Suivi de la campagne

3.1. Précision revendications

3.2. Plan d'action semaine de grève H26

3.3. Plan d'action long terme

4. Positionnements politiques
5. Élections partielles
6. Traitement des avis de motion
7. Procédures de clôture

Proposé par l'exécutif

Appuyé par AFESPED

Adopté à l'unanimité

0.3 Lecture et adoption du procès-verbal

Que l'on adopte le procès-verbal du dernier congrès régulier d'automne du 25-26 octobre 2025.

Proposé par l'exécutif

Appuyé par l'AFESH

Adopté à l'unanimité

0.4 Dépôt des avis de motion

1. Entérinement d'affiliation

Que l'on entérine l'affiliation de Women's and Sexuality Studies Student Association (WSSSA) from Concordia University.

Proposé par SCPASA

Appuyé par l'AFESPED

Adopté à l'unanimité

2. Bilan des comités

Proposition : Que chaque comité ait 3 minutes de présentation:

Que cette présentation soit suivie d'une période de questions réponses de 10 minutes.

Proposé par l'exécutif

Appuyé par WSSSA

Adopté à l'unanimité

2.1. Conseil exécutif

Nouvelle adresse courriel : Crues@crues.org pour faciliter les communications.
Local rénové ! Possibilité de le louer gratuitement pour les membres. Il ne reste que 2 personnes sur le conseil exécutif et iels invitent leurs membres à s'y impliquer et se présenter au point 5 : Élections partielles

2.2. Comité formation

Camp de formation a eu lieu à Val des Sources, le week-end du 14-15 février 2026, rassemblant 80 personnes. Ça s'est bien passé et il y a eu des bons retours des participant.e.s.

2.3. Comité mobilisation

Produit du matériel de mob sur l'austérité, matériel sur l'affiliation en processus. Tous les journaux ont été distribués. Souhaite concentrer leurs efforts sur les bases de la mob , souhaitent que les assos membres leurs envoient leurs dates d'AG et leurs besoins de soutien. Les contacter via l'adresse mob@crues.org

2.4. Comité de la recherche et des affaires académiques

Un seul membre actif dans le comité. 3 rapports rédigés : les arguments du gouvernement POUR l'austérité, un sur les alternatives à l'austérité, analyse sur l'Aide Financière aux Études, qui vient d'être envoyé au congrès. Les contacter via l'adresse Craac@crues.org

2.5. Comité à d'information

N.A

2.6. Comité journal

2 journaux produits depuis le dernier congrès, prochaine édition de prévu pour la semaine de grève ledebordement@crues.org. Date limite pour les prochains articles : 2 mars 2026.

2.7. Comité de l'inclusion et de la lutte aux oppressions

2.8. Comité Légal

4 membres présentement. Don de 5000\$ aux arrêté.e.s de 2024 à McGill. Autres petits dons de 900\$ pour des besoins légaux d'autres individus.

3. Suivi de la campagne

3.1. Précision des revendications

Que l'AFESH se positionne pour que la campagne de la CRUES aie comme revendication prioritaire :

- Une réforme de l'aide financière aux études qui inclut une abolition des contributions parentales et des frais de subsistance qui permettent de vivre dignement sans augmenter l'endettement étudiant;
- Un refinancement dans les institutions d'enseignement post-secondaire, pour adresser le déclin constant de la qualité et de l'accessibilité de l'éducation, en excluant le financement de la répression et de la surveillance;

Que l'AFESH réitère que cette campagne s'inscrit dans une volonté de construire un contrôle étudiant et travailleur des institutions d'enseignement post-secondaire face aux interventions autoritaires du gouvernement.

Proposée par l'AFESH

Appuyée par l'AFEA

Proposition d'amendement à l'amiable :

Que la proposition se lit comme suit:

Que la CRUES se positionne pour que la campagne de la CRUES aie comme revendications prioritaires :

- Une réforme de l'aide financière aux études qui inclut des frais de subsistance et l'abolition des contributions parentales qui permettent de vivre dignement sans augmenter l'endettement étudiant;
- Un refinancement dans les institutions d'enseignement post-secondaire, pour adresser le déclin constant de la qualité et de l'accessibilité de l'éducation, en excluant le financement de la répression et de la surveillance;

Que la CRUES

Proposée par l'AFESH

Appuyée par l'AFEA

Proposition d'amendement de la principale:

Que l'on ajoute aux points "Éliminer la période limite de l'admissibilité à l'aide financière aux études (AFE)"

Proposée par l'AFESPED

Appuyée par l'ADEESE

Adoptée à l'unanimité

Retour sur la principale

Que la proposition se lit comme suit:

Que la CRUES se positionne pour que la campagne de la CRUES aie comme revendication prioritaire :

- Une réforme de l'aide financière aux études qui inclut des frais de subsistance et l'abolition des contributions parentales qui permettent de vivre dignement sans augmenter l'endettement étudiant;
- Un refinancement dans les institutions d'enseignement post-secondaire, pour adresser le déclin constant de la qualité et de l'accessibilité de l'éducation, en excluant le financement de la répression et de la surveillance;
- Éliminer la période limite de l'admissibilité à l'aide financière aux études (AFE).

Que la CRUES réitère que cette campagne s'inscrit dans une volonté de construire un contrôle étudiant et travailleur des institutions d'enseignement post-secondaire face aux interventions autoritaires du gouvernement.

Proposée par l'AFESH

Appuyée par l'AFEA

Proposition d'amendement de la principale:

Que l'on ajoute: " L'abolition des frais de scolarité et l'autogestion" en quatrième point.

Proposé par la SOGEECOM

Appuyé par SCPASA

Proposition incidente :

Que l'on tienne une plénière de 10 minutes sur la précision des revendications

Proposée par l'exec

Appuyée par l'AFESPED

Adoptée à l'unanimité

Proposition incidente de scission :

Que l'on scinde " L'abolition des frais de scolarité et l'autogestion" en abolition des frais de scolarité (point 4) et l'Autogestion (point5).

Proposé par WSSSA
Appuyé SOGEECOM
Adopté à majorité

Retour sur la première partie de l'amendement :

Que l'on ajoute: " L'abolition des frais de scolarité"

Proposition de sous-amendement:

Que la CRUES réitère que cette campagne s'inscrit dans une perspective d'abolition des frais de scolarité

Proposé par l'AFEA
Appuyé par SASU
Adopté à majorité

De retour sur l'amendement tel que sous-amendé :

Que la CRUES réitère que cette campagne s'inscrit dans une perspective d'abolition des frais de scolarité

Adopté à majorité

Proposition privilégié de pause de 5 min

proposé par Comité Bouffe
appuyé par WSSSA
Adopté à l'unanimité

Retour sur la deuxième partie de la scission :

Que l'on ajoute: " l'autogestion" en cinquième point.

Proposition de sous-amendement :

que l'on ajoute "dans une perspective d'autogestion" à la fin de la principale

proposé par AFESH
appuyé par l'AFESPED
Adopté à la majorité

De retour sur l'amendement tel que sous-amendé :
que l'on ajoute "dans une perspective d'autogestion" à la fin de la principale

Adopté à la majorité

Retour sur la principale telle qu'amendée et sous-amendée :

Que la CRUES se positionne pour que la campagne de la CRUES aie comme revendication prioritaire :

- Une réforme de l'aide financière aux études qui inclut des frais de subsistance et l'abolition des contributions parentales qui permettent de vivre dignement sans augmenter l'endettement étudiant;
- Un refinancement dans les institutions d'enseignement post-secondaires, pour adresser le déclin constant de la qualité et de l'accessibilité de l'éducation, en excluant le financement de la répression et de la surveillance;
- Éliminer la période limite de l'admissibilité à l'aide financière aux études (AFE).

Que la CRUES réitère que cette campagne s'inscrit dans une perspective d'abolition des frais de scolarité.
Que la CRUES réitère que cette campagne s'inscrit dans une volonté de construire un contrôle étudiant et travailleur des institutions d'enseignement post-secondaire face aux interventions autoritaires du gouvernement dans une perspective d'auto-gestion.

Proposition d'amendement :

Que l'on ajoute en quatrième point à la principale : Un assouplissement des conditions d'admissibilité de l'AFE afin d'y inclure les étudiant.e.s internationales afin de subvenir à leurs besoins financiers en incluant la part totale de leur fardeau financier dans le calcul des besoins financiers.

Proposé par SASU

Appuyé par WSSSA

Adopté à l'unanimité

Proposition de modification à l'amiable pour que la principale se lisent comme suit :

Que la CRUES se positionne pour que sa campagne aie comme revendication prioritaire :

- Une réforme de l'aide financière aux études (AFE) qui inclut : des frais de subsistance qui permettent de vivre dignement sans augmenter l'endettement étudiant; l'abolition des contributions parentales; l'élimination la période limite d'admissibilité; un assouplissement des conditions d'admissibilité afin d'y inclure les étudiant.e.s internationaux afin de subvenir à leurs besoins financiers en incluant la part totale de leur fardeau financier dans le calcul de ces besoins

- Un refinancement dans les institutions d'enseignement post-secondaire, pour adresser le déclin constant de la qualité et de l'accessibilité de l'éducation, en excluant le financement de la répression et de la surveillance.

Que la CRUES réitère que cette campagne s'inscrit dans une perspective d'abolition des frais de scolarité. Que la CRUES réitère que cette campagne s'inscrit dans une volonté de construire un contrôle étudiant et travailleur des institutions d'enseignement post-secondaire face aux interventions autoritaires du gouvernement dans une perspective d'auto-gestion.

Proposition incidente de temps de rédaction de 2 minutes

Proposé par l'exécutif

Appuyé par WSSA

De retour sur la principale telle qu'amendée et refondue à l'amiable

Que la CRUES se positionne pour que la campagne de la CRUES aie comme revendication prioritaire :

- Une réforme de l'aide financière aux études (AFE) qui inclut :
 - Des frais de subsistance qui permettent de vivre dignement sans augmenter l'endettement étudiant;
 - L'abolition des contributions parentales;
 - L'élimination de la période limite de l'admissibilité à l'aide financière aux études (AFE);
 - Un assouplissement des conditions d'admissibilité de l'AFE afin d'y inclure les étudiant.e.s internationaux pour subvenir à leurs besoins financiers en incluant la part totale de leur fardeau financier dans le calcul de ces besoins.
- Un refinancement dans les institutions d'enseignement post-secondaire, pour adresser le déclin constant de la qualité et de l'accessibilité de l'éducation, en excluant le financement de la répression et de la surveillance.

Que la CRUES réitère que cette campagne s'inscrit dans une volonté de construire un contrôle par les [étudiant.es](#) et travailleur.euses des institutions d'enseignement post-secondaire face aux interventions autoritaires du gouvernement, dans une perspective d'autogestion et d'abolition des frais de scolarité.

Proposition d'amendement :

Considérant l'impact désastreux qu'a la hausse des frais de scolarité de 2024 sur les universités de la province, notamment les établissements anglophones tels que McGill et Concordia WSSSA propose:

Que l'on ajoute dans la liste de revendications : que les frais de scolarité de la population étudiante provenant de l'extérieur du soi-disant québec soient égaux à ceux des étudiant.es résidentes de la province.

Proposé par WSSSA

Appuyé par SCPASA

Mise en dépôt automatique (art 15)

De retour sur la principale telle qu'amendée et refondue à l'amiable pour qu'elle se lise comme suit :

Que la CRUES se positionne pour que la campagne de la CRUES aie comme revendication prioritaire :

- Une réforme de l'aide financière aux études (AFE) qui inclut :
 - Des frais de subsistance qui permettent de vivre dignement sans augmenter l'endettement étudiant;
 - L'abolition des contributions parentales;
 - L'élimination de la période limite de l'admissibilité à l'aide financière aux études (AFE);
 - Un assouplissement des conditions d'admissibilité de l'AFE afin d'y inclure les étudiant.e.s internationaux pour subvenir à leurs besoins financiers en incluant la part totale de leur fardeau financier dans le calcul de ces besoins.
- Un refinancement dans les institutions d'enseignement post-secondaire, pour adresser le déclin constant de la qualité et de l'accessibilité de l'éducation, en excluant le financement de la répression et de la surveillance.

Que la CRUES réitère que cette campagne s'inscrit dans une volonté de construire un contrôle par les étudiant.es et travailleur.euses des institutions d'enseignement post-secondaire face aux interventions autoritaires du gouvernement, dans une perspective d'autogestion et d'abolition des frais de scolarité.

Adopté à l'unanimité

Proposition incidente d'ajournement jusqu'à 13:30 pour dîner

Proposé par AGECLG

Appuyé par WSSSA

Adopté à l'unanimité

3.2. Plan d'action semaine de grève H26

Proposition privilégiée de changement au praesidium :

3.2.1. Que l'on demette la personne au senti; Que l'on nomme Adam Semergian au senti; Qu'iel ne soit pas rémunéré comme senti, tel qu'entendu avec iel

Proposé par WSSSA

Appuyé par AFESH

Adopté à l'unanimité

3.2.2 Que l'on donne un temps de présentations de 3 minutes au comité mobilisation suivi d'un tour de table de toutes les associations présentes sur leur objectif de mobilisation autour de cette grève, suivie d'une plénière de 15 minutes, le tout sur le sujet de la planification de la semaine de grève du 23 au 26 mars.

Proposé par Comité Mob

Appuyé par l'AFESPED

Adopté à l'unanimité

Explication du plan du comité Mob pour la semaine de grève.

AFESPED : À l'UQAM s'organise au niveau local contre la hausse de frais de scolarité aux cycles supérieurs; 1938 membre à l'AFESPED; des AG de grève prévues la semaine du 23 février. Prévoit adopter leur propre plancher de grève en lien avec les enjeux locaux. Peut venir aider d'autres asso si les Ag de grève se déroulent bien.

SOGEECOM : AG de grève prévue le 10 mars. 7251 étudiant.e.s membres; Manque d'humain.e.s pour piqueter; enjeux de mobilisation avec la semaine de relâche qui précède la semaine de grève; possibilité de tomber en grève le mardi seulement pour mobber le lundi. Possibilité d'offrir de l'aide aux autres assos (ressources humaines ou autre).

Concordia : Environ 16 000 membres Conco aimerait que ASFA soit en grève – iels vont faire une pétition. Le mob de ASFA veut pousser pour une grève d'une journée (soit le 26 ou le 27). Beaucoup d'enjeux locaux; mais alignés sur les positionnement stratégiques adoptés en congrès

AECSL : Environ 4800 membre. AG de grève prévue. Plusieurs actions de mob prévues (différentes échelles). Prévoit au moins 3 jours de grève (25-26-27 mars)

AEETS : Enjeux similaire à l'UQAM sur l'augmentation des frais au doctorat; Mandat de grève remorque avec la grève d'une semaine prévue par le syndicat des professeurs (date incertaine).

ADEESE : Assemblée de Grève prévue sur les enjeux d'augmentation des frais aux cycles supérieurs; l'austérité et (5343 membres)

AGECLG : AG régulier mercredi 25 février, AG de grève prévue la semaine avant la semaine de grève prévue.

AGECL : Enjeux locaux, difficulté de mobilisation (mouvement à reconstruire), possibilité de faire une journée de grève et étendre à une semaine. (Environ 5400 membres)

AGECAR : (environ 2000 membre) possibilité d'une AG de grève en mars, au retour de la relêche. Certainement juste pour 1 journée, probablement le vendredi. Beaucoup d'enjeux liés aux étudiant.e.s de l'international

AGECR de Rimouski : Mobilisation plus difficile, beaucoup d'enjeux liés à l'austérité dans le cégep même, peu d'implication dans le conseil (environ 4000 membres)

AGEECLP La Pocatière (affilié à la FECQ) Possiblement intéressé

Mobilisation difficile à l'UdM; reconfiguration de certaines assos, possibilité d'entrée en grève de certaines assos modulaires, selon la mob.

FXG : Plan d'action à venir.

Ouverture de la plénière de 15 min à 14:19

3.2.3 Que la planification générale de la semaine de grève suive les lignes suivantes :

Lundi : affichage et visibilisation sur le campus, action

Mardi : Thématique précarité : collaboration avec le milieu communautaire

Mercredi : Refinancement de l'éducation : collaboration avec le milieu syndical et retrouvaille possible dans une ville hors de Tiohtià:ke/Montréal

Jeudi : Contre la hausse de la droite : Collaboration avec vos organismes antifacistes/anti-impérialistes/anticapitalistes locaux

Vendredi : Raz-de-Marée contre l'austérité : Grosse manif à Montréal, encouragement de déplacement en bus

Que le Congrès mandate les comités et l'exécutif de la planification et mise en application de ce plan large; Que la CRUES invite les personnes qui voudraient prendre part à cette planification et mise en application à participer aux réunions du comité mobilisation et d'assister au Conseil de Coordination.

Proposé par le Comité Mob

Appuyé par la SOGEECOM

Adopté à l'unanimité

Proposition de pause de 10 min

proposé par le comité mob

appuyé par WSSSA

Adopté à l'unanimité

3.3. Plan d'action long terme

Considérant que NOUS L'AFESH ON A DES MANDATS historiques de GGI notamment en 2012, 2013, 2015, 2019, 2022, 2023

3.3.1 Que le congrès mandate le comité mobilisation à faire écrire une proposition de GGI pour hiver 2027 qu'il présenterait au prochain congrès annuel;

Que le congrès encourage les divers comités et associations de la CRUES ainsi que ses *n*ami.es à travailler dans le sens d'une GGI pour hiver 2027.

Proposé par l'AFESH

Appuyé par l'AFESPED

Proposition d'amendement :

3.3.1.1. Que l'on ajoute 'et que la grève générale et les moyens de pressions larges en collaboration avec les syndicats de travailleuses et de travailleurs dans l'optique d'une grève sociale.

Proposé par l'AGECLG

Appuyé par AFESPED

Battu à majorité

Proposition dilatoire de question préalable

Proposé par SCPASA

Adopté à majorité

De retour sur la principale :

3.3.1 Que le congrès mandate le comité mobilisation à faire écrire une proposition de GGI pour hiver 2027 qu'il présenterait au prochain congrès annuel;

Que le congrès encourage les divers comités et associations de la CRUES ainsi que ses *n*ami.es à travailler dans le sens d'une GGI pour hiver 2027.

3.3.1.2 Proposition d'amendement :

Que l'on ajoute : Que le congrès mandate ses associations membres à réfléchir aux points suivant pour le prochain congrès, et d'y arriver avec des mandats concernant :

L'organisation de l'escalade des moyens de pression;

Les relations entre la CRUES et les fédérations étudiantes dans l'optique d'une grève générale illimitée à l'hiver 2027.

Proposé par le conseil exécutif
Appuyé par l'AFESH
Adopté à l'unanimité

De retour sur la principale telle qu'amendée une fois :

3.3.1 Que le congrès mandate le comité mobilisation à faire écrire une proposition de GGI pour hiver 2027 qu'il présenterait au prochain congrès annuel;

Que le congrès encourage les divers comités et associations de la CRUES ainsi que ses *n*ami.es à travailler dans le sens d'une GGI pour hiver 2027.

Que le congrès mandate ses associations membres à réfléchir aux points suivant pour le prochain congrès, et d'y arriver avec des mandats concernant :

- L'organisation de l'escalade des moyens de pression;
- Les relations entre la CRUES et les fédérations étudiantes dans l'optique d'une grève générale illimitée à l'hiver 2027 .

Adopté à majorité

3.3.2 Que la CRUES co-organise la journée d'actions et la manifestation du 1er mai 2026.

Que la CRUES encourage les associations étudiantes à participer à la journée d'action et à tomber en grève cette journée-là.

Proposé par l'exec
Appuyé par l'ADEESE
Adopté à l'unanimité

3.3.3 Proposition de modification de l'ordre du jour pour y ajouter un point "Lettre d'excuse" entre le point 3 et le point 4.

Proposé par AGECLG
Appuyé par la SOGEECOM
Adopté à l'unanimité

4. Lettre d'excuse

Point d'info : Lecture de la lettre d'excuse de la délégation de l'AGECLG par un membre de leur délégation.

« Bonjour;

Par la présente, l'AGECLG tient à vous présenter ses excuses officielles tant qu'au comportement qu'on eût certains membres de la délégation s'inscrivant au futur congrès de la CRUES.

Nous reconnaissons que les comportements exprimés lors du processus d'inscriptions ont été problématiques et d'apparence ciblée envers une personne membre de l'exécutif de la CRUES. Ceux-ci ont admis leurs comportements dérangeants auprès de l'instance de coordination de l'organisation et souhaitent s'engager dans un processus de réparation pour régler le tout. L'AGECLG cautionne aussi cette démarche en attribuant un montant potentiel pour un.e arbitre futur.

Or, l'AGECLG estime que d'amener cette situation au sein du Congrès nous semble excessif, nous sommes conscients que les membres ont inclus une association membre dans les échanges courriels et ceux-ci reconnaissent cette erreur de jugement dans leurs communications. Nous ajoutons également que le fait de questionner et demander des précisions tant qu'à la présentation des montants auprès de l'exécutif ne remet pas en doute l'intégrité des personnes responsables, mais s'inscrit dans une démarche honnête de connaître les rouages d'une organisation dont nous sommes membres. L'idée évoquée de fraude faisait référence à une crainte exprimée par l'organisation de voir se reproduire une expérience connue par le passé et non pas une mise en accusation tant qu'aux pratiques comptables de l'organisation.

Nous réitérons notre volonté de régler la situation et nous mènerons en revue notre processus de communication à l'externe de la part de nos membres afin de corriger de telles situations dans le futur.

Sincèrement,

Le Comité de Représentation Étudiante de l'Association Générale Étudiante du Collège Lionel-Groulx »

*Proposition de temps de rédaction de 5 min
Proposé par l'AFEA*

Proposition de motion de blâme :

4.1 Considérant le harcèlement que des membres de l'exécutif de l'AGECLG a fait subir à l'exécutif de la CRUES dans les dernières semaines;

Considérant la perte de temps et d'énergie que des membres de l'exécutif de l'AGECLG ont fait subir à l'exécutif de la CRUES ainsi qu'à la permanence, alors que ces ressources devraient être dirigées envers l'organisation politique et la préparation de la grève à venir;

Considérant que les reproches de l'exécutif de l'AGECLG envers celui de la CRUES entourant la gestion des finances sont flous, confus, et ne nécessitent pas de créer une situation dramatique, encore moins du harcèlement envers des personnes non hommes cis;

Considérant que l'exécutif de la CRUES a fait preuve de bonne foi et de professionnalisme dans la gestion de la situation avec l'AGECLG;

Considérant les positions féministes de l'AFÉA et de la CRUES, et qu'un féminisme combatif implique nécessairement une gestion des conflits exempte de harcèlement;

Considérant que les membres de l'exécutif de la CRUES ont exprimé une insatisfaction face à la lettre présentée en Congrès, et qu'il y a une dissonance entre la lettre d'excuse officielle et l'explication qui en est faite;

Considérant que la lettre d'excuse a été écrite en partie par la permanence de l'AGECLG;

Que la CRUES condamne le harcèlement mené par des membres de l'exécutif de l'AGECLG;

Que la CRUES demande à l'exécutif de l'AGECLG de rédiger une deuxième lettre d'excuses démontrant une réelle réflexion face à la situation;

Que la CRUES condamne tout acte de harcèlement et d'intimidation futurs envers l'exécutif et ses comités.

Proposé par l'AFEA

Appuyé par l'AFESPED

Proposition incidente de temps de rédaction

Que l'on tienne un temps de rédaction de 5 min pour rédiger un amendement à la proposition 4.1
proposé par la SOGEECOM

appuyé par l'ADEESE

Adopté à l'unanimité.

Proposition d'amendement d'ajouter :

4.1.1. Considérant que l'AGECLG et ses membres ont fait vivre des situations d'harcèlement semblables à d'autres membres d'associations étudiantes en refusant entre autres d'utiliser les canaux officiels et en adoptant une attitude paternaliste;

Proposé par SOGEECOM

Appuyé par l'ADEESE

Adopté à l'unanimité

De retour sur la principale telle qu'amendée une fois :

4.1 Considérant le harcèlement que des membres de l'exécutif de l'AGECLG a fait subir à l'exécutif de la CRUES dans les dernières semaines;

Considérant la perte de temps et d'énergie que des membres de l'exécutif de l'AGECLG ont fait subir à l'exécutif de la CRUES ainsi qu'à la permanence, alors que ces ressources devraient être dirigées envers l'organisation politique et la préparation de la grève à venir;

Considérant que les reproches de l'exécutif de l'AGECLG envers celui de la CRUES entourant la gestion des finances sont flous, confus, et ne nécessitent pas de créer une situation dramatique, encore moins du harcèlement envers des personnes non hommes cis;

Considérant que l'exécutif de la CRUES a fait preuve de bonne foi et de professionnalisme dans la gestion de la situation avec l'AGECLG;

Considérant les positions féministes de l'AFÉA et de la CRUES, et qu'un féminisme combatif implique nécessairement une gestion des conflits exempte de harcèlement;

Considérant que les membres de l'exécutif de la CRUES ont exprimé une insatisfaction face à la lettre présentée en Congrès, et qu'il y a une dissonance entre la lettre d'excuse officielle et l'explication qui en est faite;

Considérant que la lettre d'excuse a été écrite en partie par la permanence de l'AGECLG;

Considérant que l'AGECLG et ses membres ont fait vivre des situations d'harcèlement semblables à d'autres membres d'associations étudiantes en refusant entre autres d'utiliser les canaux officiels et en adoptant une attitude paternaliste;

Que la CRUES condamne le harcèlement mené par des membres de l'exécutif de l'AGECLG;

Que la CRUES demande à l'exécutif de l'AGECLG de rédiger une deuxième lettre d'excuses démontrant une réelle réflexion face à la situation;

Que la CRUES condamne tout acte de harcèlement et d'intimidation futurs envers l'exécutif et ses comités.

Proposé par l'AFEA

Appuyé par l'AFESPED

Proposition d'amendement pour ajouter :

Que la CRUES ainsi que ses associations membres entament une réflexion sur l'établissement de procédures au sein de la Coalition visant à gérer et/ou prévenir de futurs cas d'harcèlement et d'abus.

Proposé par WSSSA

Appuyé la SOGEECOM

Adoptée à l'unanimité

Demande de la question préalable

Adoptée à l'unanimité

De retour sur la motion de blâme telle qu'amendée 2 fois :

4.1 Considérant le harcèlement que des membres de l'exécutif de l'AGECLG a fait subir à l'exécutif de la CRUES dans les dernières semaines;

Considérant la perte de temps et d'énergie que des membres de l'exécutif de l'AGECLG ont fait subir à l'exécutif de la CRUES ainsi qu'à la permanence, alors que ces ressources devraient être dirigées envers l'organisation politique et la préparation de la grève à venir;

Considérant que les reproches de l'exécutif de l'AGECLG envers celui de la CRUES entourant la gestion des finances sont flous, confus, et ne nécessitent pas de créer une situation dramatique, encore moins du harcèlement envers des personnes non hommes cis;

Considérant que l'exécutif de la CRUES a fait preuve de bonne foi et de professionnalisme dans la gestion de la situation avec l'AGECLG;

Considérant les positions féministes de l'AFÉA et de la CRUES, et qu'un féminisme combatif implique nécessairement une gestion des conflits exempte de harcèlement;

Considérant que les membres de l'exécutif de la CRUES ont exprimé une insatisfaction face à la lettre présentée en Congrès, et qu'il y a une dissonance entre la lettre d'excuse officielle et l'explication qui en est faite;

Considérant que la lettre d'excuse a été écrite en partie par la permanence de l'AGECLG;

Considérant que l'AGECLG et ses membres ont fait vivre des situations d'harcèlement semblables à d'autres membres d'associations étudiantes en refusant entre autres d'utiliser les canaux officiels et en adoptant une attitude paternaliste;

Que la CRUES condamne le harcèlement mené par des membres de l'exécutif de l'AGECLG;

Que la CRUES demande à l'exécutif de l'AGECLG de rédiger une deuxième lettre d'excuses démontrant une réelle réflexion face à la situation;

Que la CRUES condamne tout acte de harcèlement et d'intimidation futurs envers l'exécutif et ses comités.

Que la CRUES ainsi que ses associations membres entament une réflexion sur l'établissement de procédures au sein de la Coalition visant à gérer et/ou prévenir de futurs cas d'harcèlement et d'abus

Adopté à l'unanimité

Proposition d'ajournement jusqu'au 22 février 9:00, même lieu

Proposé par l'AFESH

Appuyé par l'AFESPED

Adopté à l'unanimité

Ajournement à 17:28

5. Positionnements politiques

Réouverture de l'assemblée à 9:21.

5.1 Que la CRUES s'oppose à toute divulgation des trajets des manifestations auxquelles elle participe.

Proposé par SOGÉÉCOM

Appuyé par WSSSA

Proposition d'amendement

5.1.1 Que l'on ajoute 'aux forces de l'ordre'

Proposé par le Comité Mob

Appuyé par SOGÉÉCOM

Adopté à majorité

Retour sur la principale telle qu'amendée 1 fois :

5.1 Que la CRUES s'oppose à toute divulgation des trajets des manifestations auxquelles elle participe aux forces de l'ordre.

Adopté à l'unanimité

5.2 Que la CRUES adopte une épïcénisation systématique, tant à l'oral qu'à l'écrit.

Proposé par la SOGEECOM

Appuyé par l'AFESPED

Adopté à l'unanimité

5.3 Que la CRUES encourage ses membres à manger dans la mesure du possible végétalien et d'un lieu qui ne figure pas sur la liste BDS lors des repas remboursés par la coalition.

Proposé par la SOGEECOM

Appuyé par l'AFESPED

Adopté à l'unanimité

5.4 Considérant que Nouvelle-Alliance est une organisation d'extrême droite identitaire et séparatiste;

Considérant que les membres de Nouvelle-Alliance se proclament elleux même les “héritiers de la Nouvelle-France”;

Considérant que Nouvelle-Alliance assument plainement leur volonté de séparer les “vrais” citoyen.ne.s des “autres” dans une démarche purement ethno-nationaliste;

Considérant que Nouvelle-Alliance assume complètement vouloir porter ce projet de séparatisme ethno-nationaliste par les armes et la violence;

Considérant que le réel peuple souverain du soi-disant québec sont les Premières Nations et non les descendant.e.s des Européen.e.s;

Considérant que Nouvelle-Alliance, par son projet séparatiste dit “souverainiste” pousse en réalité des lignes politiques racistes, identitaires et islamophobes

Que la CRUES se positionne ouvertement contre les mouvements ethno-nationalistes d'extrême droite séparatiste comme Nouvelle-Alliance ;

Que la CRUES dénonce les actions de Nouvelle-Alliance comme tout groupe ethno-nationaliste d'extrême droite séparatiste ;

Que la CRUES refuse de collaborer de près ou de loin avec Nouvelle-Alliance ou tout groupe ethno-nationaliste d'extrême droite séparatiste ;

Que la CRUES emploie pour tout groupe, à l'avenir, le mot « séparatiste » et non « souverainiste » par respect aux premières nations dans toutes ses communications officielles écrites et orales ;

Que la CRUES se méfie de tout événement ou organisation qui collabore fortement ou fréquemment avec Nouvelle-Alliance ou tout autre groupe ethno-nationaliste d'extrême droite séparatiste ;

Que la CRUES encourage ses membres à participer aux contre-manifestations qui s'organiseront au soi-disant Québec contre Nouvelle-Alliance ou tout autre groupe ethno-nationaliste d'extrême droite séparatiste ;

Que la CRUES ne soit retenue par aucune règle de cordialité, de bienséance ou de respect avec Nouvelle-Alliance ou tout autre groupe ethno-nationaliste d'extrême droite séparatiste.

*Proposé par la SOGEECOM
Appuyé par SASU*

Proposition d'amendement :

5.4.1 qu l'on biffe “fortement ou fréquemment” au 5eme que

Proposé par SCPASA

Appuyé par l'AFESH

Adopté à l'unanimité

De retour sur la principale telle qu'amendée une fois :

5.4 Considérant que Nouvelle-Alliance est une organisation d'extrême droite identitaire et séparatiste;

Considérant que les membres de Nouvelle-Alliance se proclament elleux même les "héritiers de la Nouvelle-France";

Considérant que Nouvelle-Alliance assument plainement leur volonté de séparer les "vrais" citoyen.ne.s des "autres" dans une démarche purement ethno-nationaliste;

Considérant que Nouvelle-Alliance assume complètement vouloir porter ce projet de séparatisme ethno-nationaliste par les armes et la violence;

Considérant que le réel peuple souverain du soi-disant québec sont les Premières Nations et non les descendant.e.s des Européen.e.s;

Considérant que Nouvelle-Alliance, par son projet séparatiste dit "souverainiste" pousse en réalité des lignes politiques racistes, identitaires et islamophobes

Que la CRUES se positionne ouvertement contre les mouvements ethno-nationalistes d'extrême droite séparatiste comme Nouvelle-Alliance ;

Que la CRUES dénonce les actions de Nouvelle-Alliance comme tout groupe ethno-nationaliste d'extrême droite séparatiste ;

Que la CRUES refuse de collaborer de près ou de loin avec Nouvelle-Alliance ou tout groupe ethno-nationaliste d'extrême droite séparatiste ;

Que la CRUES emploie pour tout groupe, à l'avenir, le mot « séparatiste » et non « souverainiste » par respect aux premières nations dans toutes ses communications officielles écrites et orales ;

Que la CRUES se méfie de tout événement ou organisation qui collabore avec Nouvelle-Alliance ou tout autre groupe ethno-nationaliste d'extrême droite séparatiste ;

Que la CRUES encourage ses membres à participer aux contre-manifestations qui s'organiseront au soi-disant Québec contre Nouvelle-Alliance ou tout autre groupe ethno-nationaliste d'extrême droite séparatiste ;

Que la CRUES ne soit retenue par aucune règle de cordialité, de bienséance ou de respect avec Nouvelle-Alliance ou tout autre groupe ethno-nationaliste d'extrême droite séparatiste.

Proposition d'Amendement :

5.4.2 que l'on biffe dans les QUE le mot "séparatiste" (à l'exception du 4eme que)

Proposé par WSSSA

Appuyé par l'AFÉA

Adopté à l'unanimité

De retour sur la principale telle qu'amendée 2 fois :

5.4 Considérant que Nouvelle-Alliance est une organisation d'extrême droite identitaire et séparatiste;

Considérant que les membres de Nouvelle-Alliance se proclament elleux même les "héritiers de la Nouvelle-France";

Considérant que Nouvelle-Alliance assument plainement leur volonté de séparer les "vrais" citoyen.ne.s des "autres" dans une démarche purement ethno-nationaliste;

Considérant que Nouvelle-Alliance assume complètement vouloir porter ce projet de séparatisme ethno-nationaliste par les armes et la violence;

Considérant que le réel peuple souverain du soi-disant québec sont les Premières Nations et non les descendant.e.s des Européen.e.s;

Considérant que Nouvelle-Alliance, par son projet séparatiste dit "souverainiste" pousse en réalité des lignes politiques racistes, identitaires et islamophobes

Que la CRUES se positionne ouvertement contre les mouvements ethno-nationalistes d'extrême droite comme Nouvelle-Alliance ;

Que la CRUES dénonce les actions de Nouvelle-Alliance comme tout groupe ethno-nationaliste d'extrême droite;

Que la CRUES refuse de collaborer de près ou de loin avec Nouvelle-Alliance ou tout groupe ethno-nationaliste d'extrême droite;

Que la CRUES emploie pour tout groupe, à l'avenir, le mot « séparatiste » et non « souverainiste » par respect aux premières nations dans toutes ses communications officielles écrites et orales ;

Que la CRUES se méfie de tout événement ou organisation qui collabore avec Nouvelle-Alliance ou tout autre groupe ethno-nationaliste d'extrême droite;

Que la CRUES encourage ses membres à participer aux contre-manifestations qui s'organiseront au soi-disant Québec contre Nouvelle-Alliance ou tout autre groupe ethno-nationaliste d'extrême droite;

Que la CRUES ne soit retenue par aucune règle de cordialité, de bienséance ou de respect avec Nouvelle-Alliance ou tout autre groupe ethno-nationaliste d'extrême droite.

Proposition d'Amendement

5.4.3 Que l'on biffe le 4ème QUE : Que la CRUES emploie pour tout groupe, à l'avenir, le mot « séparatiste » et non « souverainiste » par respect aux premières nations dans toutes ses communications officielles écrites et orales.

*Proposé par l'AFESH
Appuyé par l'AFÉA
Adopté à l'unanimité*

De retour sur la principale telle qu'amendée 3 fois :

5.4 Considérant que Nouvelle-Alliance est une organisation d'extrême droite identitaire et séparatiste;

Considérant que les membres de Nouvelle-Alliance se proclament elleux même les "héritiers de la Nouvelle-France";

Considérant que Nouvelle-Alliance assument plainement leur volonté de séparer les "vrais" citoyen.ne.s des "autres" dans une démarche purement ethno-nationaliste;

Considérant que Nouvelle-Alliance assume complètement vouloir porter ce projet de séparatisme ethno-nationaliste par les armes et la violence;

Considérant que le réel peuple souverain du soi-disant québec sont les Premières Nations et non les descendant.e.s des Européen.e.s;

Considérant que Nouvelle-Alliance, par son projet séparatiste dit "souverainiste" pousse en réalité des lignes politiques racistes, identitaires et islamophobes

Que la CRUES se positionne ouvertement contre les mouvements ethno-nationalistes d'extrême droite comme Nouvelle-Alliance ;

Que la CRUES dénonce les actions de Nouvelle-Alliance comme tout groupe ethno-nationaliste d'extrême droite;

Que la CRUES refuse de collaborer de près ou de loin avec Nouvelle-Alliance ou tout groupe ethno-nationaliste d'extrême droite;

Que la CRUES se méfie de tout événement ou organisation qui collabore avec Nouvelle-Alliance ou tout autre groupe ethno-nationaliste d'extrême droite;

Que la CRUES encourage ses membres à participer aux contre-manifestations qui s'organiseront au soi-disant Québec contre Nouvelle-Alliance ou tout autre groupe ethno-nationaliste d'extrême droite;

Que la CRUES ne soit retenue par aucune règle de cordialité, de bienséance ou de respect avec Nouvelle-Alliance ou tout autre groupe ethno-nationaliste d'extrême droite.

Adopté à l'unanimité

Proposition :

5.5 Considérant la nature discriminatoire de la loi 94 visant à renforcer la laïcité dans les réseaux de l'éducation

Considérant l'effet néfaste que cela a sur les stagiaires en éducation au soi-disant Québec ;

Considérant que plusieurs étudiant-es, au soi-disant Québec n'ont plus accès à leur stage et que ceux-ci ne pourront pas terminer leur baccalauréat ou maîtrise qualifiante à cause de cette loi ;

Considérant que l'ensemble des facultés en éducation n'ont pas communiqué de solutions claires et réalistes face à cet enjeu;

Considérant que plusieurs étudiant-es, au soi-disant Québec restent encore dans le flou et que ceci constitue un facteur de stress aggravant ;

Que la CRUES exige le retrait du "Projet de loi n° 94, Loi visant notamment à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation et modifiant diverses dispositions législatives"

Que la CRUES dénonce la nature discriminatoire de la Loi visant notamment à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation et modifiant diverses dispositions législatives;

Que la CRUES soutienne l'organisation de la défense des étudiant-es de ses associations membres au soi-disant Québec;

Que la CRUES endosse les manifestations contre la loi 94 qui concordent avec ses positionnements, statuts et mandats.

*Proposé par ADEESE
Appuyé par AFESPED
Adopté à l'unanimité*

*Proposition de pause de 15 min
proposé par l'exécutif
Appuyé par l'AFEA
Adopté à l'unanimité*

5.6 Considérant que les récents meurtres de Renee Nicole Good, Alex Pretti et Keith Porter par des agents de l'ICE ont suscité l'indignation dans le monde entier;

Considérant qu'au moins six autres personnes sont décédées en détention depuis le début de l'année ; Geraldo Lunas Campos, mort par asphyxie le 3 janvier au centre de détention Camp East Montana au Texas, les médecins légistes ayant conclu à un homicide. Victor Manuel Diaz, qui a été kidnappé à Minneapolis le 6 janvier, est décédé le 9 janvier au Camp East Montana, la cause du décès étant toujours inconnue, l'ICE ayant refusé de permettre à des médecins légistes indépendants de pratiquer une autopsie. Parady La, décédé le 9 janvier à Philadelphie après avoir souffert d'une lésion cérébrale, d'un

arrêt cardiaque, d'un choc et d'une défaillance multiviscérale dus à une négligence médicale pendant sa détention par l'ICE. Luis Beltran Yanez-Cruz, décédé des suites de problèmes cardiaques après avoir été victime de négligence médicale pendant sa détention par l'ICE dans un centre de détention californien. Heber Sanchez Dominguez, retrouvé pendu au centre de détention Robert A. Deyton en Géorgie le 14 janvier. Luis Gustavo Nunez Caceres, décédé le 5 janvier des suites de « problèmes cardiaques chroniques » dans un hôpital après avoir été détenu au centre de traitement Joe Corley au Texas;

Il est résolu que la CRUES se positionne contre les politiques locales et fédérales, notamment les projets de loi C-2 et C-12, qui visent à précariser et à persécuter davantage les populations immigrées, et ouvrent la voie à des violences telles que celles qui se produisent aux « États-Unis » au nom de « l'application des lois sur l'immigration » et de la « sécurité des frontières » au « Canada »;

QUE la CRUES encourage les actions de solidarité avec la résistance contre l'occupation et la violence de l'ICE;

QUE la CRUES encourage également activement les actions visant à promouvoir les droits et la dignité des immigrants au « Canada »;

QUE la CRUES soutient et collabore avec les groupes et organisations de défense des migrants, y compris, mais sans s'y limiter, Solidarity Across Borders.

*proposé par SASU
Appuyé par l'AFESH*

Proposition d'amendement

5.6.1 Que la CRUES s'oppose à tout organisme et entreprise profitant de la répression autoritaire contre la population immigrante, notamment mais sans s'y limiter, GARDA WORLD.

*Proposé par le Comité Formation
Appuyé par la SOGEECOM
Adopté à l'unanimité*

De retour sur la principale telle qu'amendée 1 fois :

5.6 Considérant que les récents meurtres de Renee Nicole Good, Alex Pretti et Keith Porter par des agents de l'ICE ont suscité l'indignation dans le monde entier.

Considérant qu'au moins six autres personnes sont décédées en détention depuis le début de l'année ; Geraldo Lunas Campos, mort par asphyxie le 3 janvier au centre de détention Camp East Montana au Texas, les médecins légistes ayant conclu à un homicide. Victor Manuel Diaz, qui a été kidnappé à Minneapolis le 6 janvier, est décédé le 9 janvier au Camp East Montana, la cause du décès étant toujours

inconnue, l'ICE ayant refusé de permettre à des médecins légistes indépendants de pratiquer une autopsie. Parady La, décédé le 9 janvier à Philadelphie après avoir souffert d'une lésion cérébrale, d'un arrêt cardiaque, d'un choc et d'une défaillance multiviscérale dus à une négligence médicale pendant sa détention par l'ICE. Luis Beltran Yanez-Cruz, décédé des suites de problèmes cardiaques après avoir été victime de négligence médicale pendant sa détention par l'ICE dans un centre de détention californien. Heber Sanchez Dominguez, retrouvé pendu au centre de détention Robert A. Deyton en Géorgie le 14 janvier. Luis Gustavo Nunez Caceres, décédé le 5 janvier des suites de « problèmes cardiaques chroniques » dans un hôpital après avoir été détenu au centre de traitement Joe Corley au Texas.

Il est résolu que la CRUES se positionne contre les politiques locales et fédérales, notamment les projets de loi C-2 et C-12, qui visent à précariser et à persécuter davantage les populations immigrées, et ouvrent la voie à des violences telles que celles qui se produisent aux « États-Unis » au nom de « l'application des lois sur l'immigration » et de la « sécurité des frontières » au « Canada »;

QUE la CRUES encourage les actions de solidarité avec la résistance contre l'occupation et la violence de l'ICE;

QUE la CRUES encourage également activement les actions visant à promouvoir les droits et la dignité des immigrants au « Canada »;

QUE la CRUES soutient et collabore avec les groupes et organisations de défense des migrants, y compris, mais sans s'y limiter, Solidarity Across Borders.

QUE la CRUES s'oppose à tout organisme et entreprise profitant de la répression autoritaire contre la population immigrante, notamment mais sans s'y limiter, GARDA WORLD.

Adopté à l'unanimité

6. Élections partielles

6.1 QUE l'on suspendre les règlements (article 41) afin d'éviter les limitations liées au dépôt des candidatures

Proposé par l'AFESPED

Appuyé par l'AFESH

Adopté à l'unanimité

Conseil exécutif

Une (1) personne responsable des finances;

Une (1) personne responsable aux relations externes;

Deux (2) personnes responsables des relations internes;

Réception de la candidature spontanée de Naïma Le Nédic
Naïma le Nédic est élu-e.

Une (1) personne responsable des affaires académiques;

Une (1) personne responsable de l'information;

Une (1) personne responsable des communications.

Porte-parolat:

- Deux (2) personnes porte-parole.

x se présentent au poste de personne porte-parole

x est élu-e s au poste de porte-parole.

Personnes attachées de presse :

- Un nombre illimité de personnes attachées de presse.

x se présente au poste de personne attachée de presse.

x est élu-e au poste de personne attachée de presse.

Comités

le Comité de formation :

Ariane Bertrand se présente au comité formation (voir lettre de candidature ANNEXE 1)

Ariane Bertrand est élu-e au comité formation.

Olivia Ungurean se présente au comité formation (voir lettre de candidature ANNEXE 1)

Olivia Ungurean est élu-e au comité formation

Julie Briand se présente au comité formation (voir lettre de candidature ANNEXE 1)
Julie Briand est élue au comité formation

le Comité de la recherche et informations :

Cal Gutiérrez S se présente au comité de la recherche et des affaires académiques (voir lettre de candidature ANNEXE 1)

Cal Gutiérrez S est élue au comité de la recherche et des affaires académiques.

le Comité d'information :

x se présente au comité d'information.

x est élu·e au comité d'information.

le Comité du journal :

Samuel Provost se présente au comité du journal. (voir lettre de candidature ANNEXE 1)

Samuel Provost est élu·e à l'unanimité au comité du journal.

le Comité légal :

Anouk Thomin se présente au comité légal. (voir lettre de candidature ANNEXE 1)

Anouk Thomin est élu·e au comité légal.

Lili Daviault-Campbell se présente au comité légal. (voir lettre de candidature ANNEXE 1)

Lili Daviault-Campbell est élu·e au comité légal.

Candidature spontanée :

Jacob Proulx-De Lamirande se présente au comité légal.

Jacob Proulx-De Lamirande est élu·e au comité légal.

Candidature spontanée :

Adam Semergian se présente au comité légal.

Adam Semergian est élu·e au comité légal.

le Comité de l'inclusion et de la lutte aux oppressions :

Hanine Omed se présente au comité de l'inclusion et de la lutte aux oppressions.

Hanine Omed est élu·e au comité de l'inclusion et de la lutte aux oppressions.

le Comité de mobilisation :

Hector Delaplace se présente au comité de mobilisation. (voir lettre de candidature ANNEXE 1)

Hector Delaplace est élu·e au comité mobilisation.

Arianne Terreault se présente au comité de mobilisation. (voir lettre de candidature ANNEXE 1)
Arianne Terreault est élu-e au comité mobilisation.

Lee Emmanuelle Joseph se présente au comité de mobilisation (voir lettre de candidature ANNEXE 1)
La candidature est battue à majorité.

Proposition de pause de 45 min

Proposé par l'exec

Appuyé par WSSSA

Adopté à l'unanimité

7. Traitement des avis de motion

Avis de motion – Modification des statuts et règlements de la CRUES (déposé par courriel le 30 janvier 2026)

Proposition : Que l'on ajoute un article 60 aux statuts et règlements de la CRUES : Quorum, rédigé comme suit :

Article 60 – Quorum

Le quorum de chaque comité est fixé à la majorité des membres élus.

L'adoption de cette modification entraîne le renumérotage de l'ensemble des articles subséquents.

Proposé par le comité exécutif

Appuyé par la SOGEECOM

Adopté à l'unanimité

8. Procédures de clôture

8.1. Varia

- L'AÉÉTS organise un camp de formation, les 27, 28 février et 1er mars à l'AÉÉTS ouvert à toutes.
- Envoyez vos besoins ou dispo de mob pour les AG de grève au comité Mob :) Merci
- Part et levée de fond aux Révoltes le 27 mars

8.2. Fermeture

Que le congrès soit fermé à 13:37

Proposé par WSSSA

Appuyé par l'AFESH

Adopté à l'unanimité

Annexe 1 - lettres de candidatures

1- ARIANE BERTRAND au Comité formation

Bonjour à toustes!

Je m'appelle Ariane et j'étais sur le comité formation pour organiser le camps de fo! Je pense qu'il s'est assez bien déroulé pour me présenter officiellement pour le reste de l'année. J'aimerais surtout commencer une série de projection de documentaires et fictions militantes.

Merci,
Ariane

2- OLIVIA UNGUREAN au Comité formation

Bonsoir à toustes,

Je me suis fait élire par intérim lors du dernier congrès au comité formation de la CRUES. Entre temps, notre comité a eu le temps d'organiser le camp de formation de la fin de semaine passée. Puisque j'ai bien aimé faire partie de l'organisation et je trouve que le camp de fo c'est bien passé, je vous fait parvenir ma lettre de mise en candidature pour le comité formation.

Je fait actuellement partie de l'Association des Étudiantes et Étudiants de l'École de Bibliothéconomie et Science de l'Information (AÉÉÉBSI) de l'UdeM. Considérant que c'est ma première session, et que nous n'avons toujours pas eu d'AG, au moment que je vous écrit, je ne suis pas impliquée dans mon asso actuelle. J'ai toutefois passé le dernier mois à mobber sur le campus de l'UdeM pour la CRUES, principalement pour le camp de formation, la semaine de grève et pour retisser des liens avec les deux assos membres de la CRUES à l'UdeM.

J'ai commencé à mobiliser au secondaire dans un comité écolo, je faisait déjà de la mob avant même que je sache ce que c'était. Je voulais sensibiliser les élèves à en connaître plus sur l'environnement et la crise climatique. Ce n'est qu'à mes débuts au Collège de Maisonneuve que j'ai réellement commencer à m'impliquer politiquement. Étudiant en environnement je me suis sentie concernée lors de la grève pour le climat de la SOGÉÉCOM en automne 2022. Cette première porte de l'action collective je ne l'ai jamais fermée. Durant mes nombreuses sessions au cégep je suis passée par les postes de l'interne, la mobilisation et l'animation culturelle au sein de l'asso étudiante.

À travers les nombreuses campagnes auxquelles j'ai participé, ce qui est rester avec moi c'est l'importance du travail collectif et de la solidarité entre les groupes de gauches, asso étudiante ou non.

Nous avons besoin de nous soutenir les un·es les autres pour être en mesure de réaliser des gains concrets. Ce travail en collectivité doit passer par des moments pas juste un réunion ou en congrès. Nous avons besoin de pause dans notre quotidien pour toustes se rejoindre autour d'un café, d'une bière ou d'un stamp en linogravure pour tisser ces liens.

C'est ce que je souhaite que le comité formation deviennent, un lieu où l'on réfléchi à une manière de nous réunir nous étudiant·es mobilisé·es, mais aussi ceux qui le sont moins et nous pousser collectivement à l'action. J'ai pleins d'idées pour de prochaines activités, il reste à voir combien il nous reste de budget), mais il est certains que nous vous proposeront une activité dans les prochaines semaines, restez à l'affût;)

N'hésitez surtout pas à m'écrire si vous avez des questions à mon adresse courriel ou en vrai si on se croise!

P.S. Cette lettre a été écrite sur libre office, dans une bus Rimouski→Montréal.

Solidairement et à bientôt,
Olivia Ungurean (elle)

3- JULIE BRIAND au Comité formation

Allô les gens! Ceci est ma lettre de candidature pour le comité formation de la CRUES.

Je dépose ma candidature car je suis de retour au études, et je voudrais contribuer au mouvement étudiant qui se construit autour de la CRUES en ce moment.

Je pense que je ferais une bonne job au comité formation de la CRUES pour une multitude de raison:

- J'ai plusieurs années d'expériences au sein du mouvement étudiant, ce qui me donne une bonne compréhension des éléments de base qui permette un militantisme efficace, donc j'ai une idée de quelles formations peuvent être pertinentes.
- J'ai déjà été exécutante pour la CRUES, et je m'étais aussi impliqué au comité formation de la CRUES pendant cette période, ce qui signifie que j'ai déjà participé à organiser des camps de formations et des congrès pour la CRUES. J'ai donc une bonne expérience avec les tâches de logistique et de coordination que requiert les camps de formations.
- Je trouve ça vraiment fun d'organiser et de participer à des camps de formation, so je suis ben motivé!

Si vous avez des questions, je suis certaine que ya du monde au congrès comme Arthur ou Elki qui vont pouvoir répondre pour moi.

En vous souhaitant que le congrès soit trop souffrant,
Julie Briand

4- CAROLINA (CAL) GUTIÉRREZ Comité recherche et information

Chères association étudiantes,

Je m'appelle Cal! C'est avec un immense plaisir que j'annonce ma candidature pour siéger au Comité de la recherche et des affaires académiques. Étudiante à la mineure en études hispaniques et au baccalauréat en mathématiques et informatique à l'Université de Montréal, je suis à mon deuxième baccalauréat suite à la complétion d'un baccalauréat spécialisé en cinéma.

Je suis impliquée dans le mouvement étudiant depuis quelques années. J'ai eu trois postes au MÉDIAS (l'association de cinéma), trois postes à l'AELLMUM (littérature et langues modernes) et deux postes à l'AÉDIROUM (Informatique), je me suis aussi impliquée dans divers regroupements étudiants. Un des postes que j'ai occupé est celui de la coordination aux communications, où j'ai appris à faire les communications pour une association étudiante, tenir un calendrier des communications, faire des affiches et mobiliser les membres pour les activités et les assemblées générales. Le graphisme est une de mes passions, j'adore faire des designs. J'ai joint quelques-unes de mes affiches et designs que j'ai fait lors de mes diverses implications.

Pour le comité recherche, la raison pour laquelle je voudrais m'y impliquer est très simple: j'aime la recherche. J'aime quand les membres de mon assos me posent des questions et que j'ai une opportunité pour creuser. J'aime faire des tableaux de données. J'aime creuser dans des archives pour reconstituer le passé. J'ai une grand passion pour l'histoire des mouvements étudiants; pour mon cours de cinéma latino-américain, je fais un travail de recherche sur le cinéma documentaire qui traite des divers mouvements étudiants en Amérique latine. Un autre fait sur moi: je pense avoir la bibliothèque la plus grande de livres sur les mouvements étudiants au « Québec ».

Malheureusement, je ne pourrais pas être des vôtres en fin de semaine, mais je reste tout de même à votre disposition pour toute question,

Carolina (Cal) Gutiérrez S (elle/il)

Mineure en Études Hispaniques - AELLMUM

Baccalauréat en Mathématiques et Informatique - AÉDIROUM

Cal Gutiérrez S se présente au comité de la recherche et des affaires académiques.

Cal Gutiérrez S est élu-e au comité de la recherche et des affaires académiques.

5- SAMUEL PROVOST au Comité journal

Bonjour membres de la CRUES,

C'est avec plaisir que je vous écris aujourd'hui pour annoncer mon intention de me présenter au comité journal. Comme il est coutume, je vous fais parvenir une lettre de présentation pour ma candidature. Ma lettre est un peu longue, j'ai pris le temps de décrire quelques détours qui m'amènent à mes présentes envies d'implication. Rassurez-vous, mes articles seront généralement plus courts.

Présentation de mes 13 dernières années de vie

Je m'appelle Samuel Provost, j'ai 30 ans et je termine sous peu une maîtrise en études littéraires à l'UQAM.

Lors de mes premières années montréalaises, j'ai connu le mouvement étudiant par la bande, loin des comités formels. Fraîchement sorti du fond de rang où j'ai grandi — Huberdeau —, je suis arrivé au cégep de Saint-Laurent à l'automne 2012 et, rapidement, je me suis impliqué dans la cuisine populaire du cégep que j'ai tenu avec une poignée de crinqués pendant 2 ans et demi. On faisait du dumpster à chaque semaine, on cuisinait jusqu'à pas d'heure pour servir la bouffe le lendemain matin. C'était très chaotique.

Arrivé à l'UQAM à l'automne 2015, suivant ce qui était la mode à l'époque, j'ai fleurté pendant quelques temps avec les « tendances anarcho-désirantes ». Ça m'a pris quelques années avant d'abandonner, convaincu par une camarade de l'importance du travail formel et de l'implication dans des organisations suite à de nombreux débats et plusieurs expériences d'échec.

Armé de mes nouvelles convictions, j'ai décidé de faire le grand saut et je me suis présenté pour la première fois sur un comité exécutif en 2019, à l'AFÉA. Durant la première année, j'ai organisé une tournée de mobilisation « Réveiller les mobs » (qui a semi-foiré) et un show de solidarité avec les Wet'suwet'en (qui a plutôt bien fonctionné). C'était au moment de « Shutdown Canada », une lutte contre l'État canadien qui imposait le passage d'un pipeline sur leur territoire. On avait décidé de s'organiser sur le sujet en tant qu'étudiant-es à l'UQAM.

Or, il y a eu la pandémie. J'ai fait un an de mandat « à distance » dans l'exécutif avant d'abandonner et de me rallier à un autre projet : Archives révolutionnaires.

Pendant deux ans j'ai animé les réseaux sociaux (publié plusieurs fois par semaine archives et mises en contexte), j'ai rédigé des articles et animé des activités avec le collectif. On a par exemple ouvert un local éphémère durant l'été 2022 avec des ami-es et camarades.

Cette expérience m'a permis d'apprécier d'avantage les journaux et revues de gauche des années 1960 à 2010 et de m'intéresser aussi à la presse étudiante des belles années. J'ai aussi pu m'intéresser à l'histoire de 2012 « en région » durant mon escapade dans les archives révolutionnaires. Si ça vous intéresse de lire le résultat d'interview avec une 40 aine de militant es qui l'ont faite, vous pouvez cliquer le lien ici :

<https://archivesrevolutionnaires.com/2022/04/02/greve-de-2012-en-region/>

Avec le retour de la vie « en présentiel » en 2022, j'ai pris une année sabbatique de militantisme pour aller vivre en Allemagne et y enseigner le français. À mon retour, à l'été 2023, j'ai décroché un emploi : je me suis retrouvé permanent de l'AFESPED. J'ai également commencé à m'impliquer dans le collectif Première ligne avec comme objectif de m'occuper de la revue. Pour l'emploi tout a bien été, on a évité la dissolution de l'association lors de ma première année d'emploi. Pour ce qui est de Première ligne, ça a moyen bien fonctionné, le groupe s'est dissout.

Néanmoins, j'ai l'impression qu'à travers cette expérience j'ai appris à faire de l'édition et à mieux voir les limites des revues « théoriques ». Aujourd'hui je peux dire que ce n'était pas une revue que je voulais faire. Je voulais faire des entrevues comme lors de mon passage à Archives révolutionnaires, je voulais travailler l'aspect créatif de l'écriture collective et politique. Bref, je voulais faire du journalisme. Ceci m'amène donc à aujourd'hui.

Lors le dernier congrès de la CRUES, j'avais réfléchi à la possibilité de me présenter au comité formation ou au comité journal — des anciens de l'ASSÉ m'avaient dit que c'était là où se retrouvaient les trentenaires à l'époque. Ayant vu l'équipe formidable qui s'est présentée in situ au comité formation, j'ai fait mon choix. Il est temps que j'essaye le journalisme pour vrai. J'ai donc contacté Antonin qui est actuellement élu au comité journal et il m'a dit de me présenter au prochain Coco en écrivant une lettre.

Chapeaux, chapeaux

Je suis étudiant membre de l'AFÉA, mais mon travail salarié du lundi au jeudi est la permanence de l'AFESPED. Compte-tenu de ce double-chapeau, je crois qu'il est préférable que je m'implique à distance du comité de mobilisation et que je ne me mêle pas trop des enjeux chauds de la politique étudiante. J'ai envie de garder une certaine réserve dans mes prises de position.

Je vois mon implication dans le comité journal principalement comme une façon de favoriser la mobilisation, le dialogue argumenté et la prise de parole des étudiant-es de la CRUES de tous les niveaux, mais aussi comme une façon de m'impliquer dans le mouvement étudiant en gardant une plus grande distance.

C'est ainsi que je résous pour le moment la contradiction d'être permanent et de vouloir m'impliquer dans le comité journal de la CRUES.

Ma vision du journal

La façon dont je conçois le journal peut se décliner en trois.

Le journal est d'abord (on peut dire à 70%), un outil de mobilisation qui est synthétique. C'est une publication accessible qui être courte et attrayante, ne pas avoir trop de stastiques et de notes de bas de page. Elle doit être lue par les membres les plus jeunes comme les plus vieux. Le journal présenter les prises de positions de la CRUES avec les arguments expliquant ces prises de positions. Il informer le lectorat de la réalité étudiante et politique.

Dans une plus petite mesure, je considère que le journal peut servir d'échaffaudage pour aider à construire notre association. Le journal peut être une vitrine qui rend accessible les débats en congrès, être une publication qui informe au sujet de luttes locales sur les campus. L'intelligence collective en sortira grandie si les futures membres de la CRUES peuvent non seulement entendre parler des luttes locales lors des camps de formation et des congrès, mais aussi lire à leur sujet, se les approprier par l'écrit. Il est important d'apprendre comment d'autres ailleurs ont lutté contre les mesures répressives de leur administration par exemple.

Je pense également qu'un journal peut être un lieu de dialogue argumenté entre différentes positions. La vitalité démocratique de la CRUES en sortira plus grande (et plus grande qu'au moment de l'ASSÉ) si les pages du Débordement peuvent accueillir les critiques, les points de vue divergents qui participent à la construction du navire. En prenant le temps d'avoir des discussion en amont et à l'écrit, il devient plus facile de se faire une tête sur un sujet et donc d'arriver en congrès ou en AG avec point de vue mieux argumenté.

Des trois visions que je présente ici, les deux premières sont, à mon sens, rapidement atteignables. La troisième nécessitera sûrement un peu plus de temps.

En m'impliquant dans le comité journal, j'ai envie de consolider les deux premières visions en équipe avec Antonin. J'ai envie de faire du journalisme et de rapporter la parole des étudiant-es en lutte en faisant des reportage à

chaque parution et j'ai envie de travailler avec toutes les personnes intéressées pour qu'on publie quatre fois par année une édition du journal (deux fois par session). J'ai aussi envie que le journal de la CRUES soit le fun, qu'il attire le regard et qu'il soit créatif à la fois dans le processus de production et dans le contenu des articles.

Si vous avez des questions n'hésitez pas à m'écrire et je répondrai du mieux que je peux. Chaleureusement et solidairement,

Samuel

6 - ANOUK THOMIN au Comité légal

Bonsoir !

Voici ma candidature un peu tardive pour le comité légal :

Je souhaite renouveler ma candidature au sein du comité légal étant toujours aussi motivée et pleine d'idées afin de poursuivre mon engagement. J'ai depuis le dernier congrès pu me familiariser avec nos procédures et mandats, mais je veux désormais aller de l'avant en entamant entre autres une réflexion autour de la création d'un fond légal en complémentarité avec le fond des arrêté.e.s et le fond de grève, en cas de procédures judiciaires d'ici ou durant la grève générale illimitée.

J'imagine que je devrais me représenter au micro lors du congrès donc je vais laisser ça bref, mais pour celles qui ne me connaissent pas (ou ne me replacent pas) je m'appelle Anouk, j'ai tout juste 18 ans et toutes mes dents et je suis à la SOGÉÉCOM depuis août comme déléguée à l'externe en plus d'être impliquées dans différents comités :)

Si vous avez des questions d'ici samedi, n'hésitez pas à m'écrire à : externe@sogecom.org

Solidairement,

--

Anouk (elle)

7- LILI DAVIAULT-CAMPBELL au Comité légal

Salut!

Je m'appelle Lili Daviault-Campbell, j'suis étudiante de deuxième année à la Majeure en Études Interdisciplinaires de la Sexualité à Concordia, et je présente ainsi ma candidature pour le Comité Légal, dont je suis membre depuis déjà un an.

J'aime et je trouve très important le travail que nous faisons en tant que comité, permettant aux membres de notre communauté qui font face à de la répression policière et judiciaire de se défendre, ce qui fait de nous une parmi très peu d'organisations à Tiohtià:ke/Mooniyang/Montréal qui aident directement des militant.es à payer leurs frais légaux. C'est pour cela que j'aimerais continuer à siéger sur le comité, et

participer (si mon horaire le permet) à l'élargissement de son rôle en créant et/ou publiant du matériel informatif sur quoi faire suite à une arrestation.

Solidairement,

Lili

Membre de WSSSA, ASFA et membre du Conseil des Représentant.es du CSU

Hi!

My name's Lili Daviault-Campbell, I'm a second-year student at Concordia doing a Major in Interdisciplinary Studies in Sexuality, and I'm hereby presenting my candidacy for the Legal Committee, of which I've been a member for the last year.

I enjoy and find important the work we do as a Committee, giving members of our community who are facing police and legal repression the means to defend themselves, which makes us one of the few organisations in Tiohtià:ke/Mooniyang/Montréal that directly helps activists to pay their legal fees. It's for these reasons that I'd like to continue to sit on the Committee, and to participate (my schedule permitting) in enlarging its role by creating and/or publishing informational material on what to do post-arrest.

Solidairement,

Lili

Member of WSSSA, ASFA and CSU Councillor

8- HECTOR DELAPLACE au Comité mobilisation

Bonjour,

Ce message est un préavis du dépôt de ma candidature comme membre du comité de mobilisation de la CRUES au congrès du 21 février 2026.

Je m'appelle Hector Delaplace et je siège en ce moment sur le conseil exécutif de mon association, la SOGÉÉCOM. Je me présente au cmob de la CRUES car j'aimerais aider à organiser les tournées de mobilisation, le partage de matériel de mobilisation et, de manière générale, rendre plus connue la campagne de la CRUES contre l'austérité.

Je suis encore nouveau dans le mouvement militant mais j'apprend vite et j'ai essayé de participer de manière régulière pendant ma demi session passée au cmob.

Au plaisir de vous voir au congrès,

Hector Delaplace

9 - ARIANNE TERREAULT au Comité mobilisation

Bonjour,

J'ai été élu au dernier conseil de coordination au comité mobilisation de la crues et j'aimerais me faire élire au prochain congrès. Cela fait plus d'un mois que je participe aux rencontres du comité mobilisation en tant qu'observatrice. Depuis ce temps, j'ai distribué des journaux à l'université de montréal et j'ai appris les fonctionnement et les dynamiques de la crues et de ses associations membres. Je crois que je pourrais être un ajout important au comité mobilisation et si je me fait élire je m'engage à faire plus de tournées de mobilisations. De plus, je m'implique à la sogéecom depuis plusieurs années donc j'ai un fond d'expérience dans le milieu militant étudiant

Merci et bonne journée
Arianne Terreault

10- LEE EMMANUELLE JOSEPH au Comité de mobilisation

Bonjour la Crues,

je m'appelle Lee Emmanuelle Joseph et j'aimerais déposer ma candidature pour faire partie du comité de mobilisation de la CRUES. Je suis membre actif de la Soogecom et m'impliques dans le conseil de mobilisation et le conseil exécutif. Au Paravant je m'en suis impliquer dans les "comité " bouffe à la crue et j'aimerais davantage m'impliquer à la crue et je pense que faire parti du conseil de mobilisation est une bonne façons de le faire.
Passe une bonne fin de soirée.

Lee Emmanuelle Joseph